

DER DELEGIERTE
FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT

an	HRO	ts	RS		a/a
Datum	27.4	25.	2.5		1.5
Vize	bu	tro	S	D	tro
EF-D	27. April 1978				
Ref.	E.311-Afrique 4				

21 AVR. 1978

Akten-Nr. t. 311 Afrique 4 - HRO/ts

ANTRAG Nr. 32/78

Bern, le 5 avril 1978

- An den Chef du Département
- Bezeichnung der Aktion: Institut de Relations Internationales (IRIC) à Yaoundé, Cameroun

3a. Kurzname der Aktion: (30 Anschläge)

I N S T I T U T I R I C I N T E R N A T I O N A L E S

3b. Kurzname der Phase: (30 Anschläge)

P H A S E 3

4. Verantwortliche Institution mit Adresse

la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (en régie à l'Institut des Relations Internationales à Yaoundé, IUHEI)

5. Land: projet régional

6. Beantragter Kredit: Fr. 1'550'000.--

7. Art des Kredites:

A fonds perdu

8. Gegenstand des Antrages:

Neue Aktion

Darlehen in lokaler Währung

Neue Aktionsphase
Vorangehende Antragsnummer: 25/75

Andere Darlehen

Zusatzkredit
Vorangehende Antragsnummer:

9a. Dauer der Aktion: 3 ans

4/31 experts

9b. Pers. Einheiten/Monate: 10/35 bourses

10. Beginn der Aktion: octobre 1977

11. Eintreten beschlossen am: au programme

Vorgemerker Betrag: Fr. 1'000'000.--
(pour 2 ans)

12. Sektion: Afrique Occidentale

13. Sachbearbeiter: Othmar Hafner

14. Art der Aktion: action combinée de la DDA en régie Nr. 62.*
(Haupt- und Sachgruppe gemäss Kontenplan)

15. Sachgebiet der Aktion: enseignement universitaire Nr. 765.*
(Statistische Klassierung)

* Nummer wird vom "Dienst PBS" ausgefüllt.

Kopie ging an:

- M. Bets
- M. B. Far
- M. Koolme



Contribution à l'Institut des Relations Internationales à Yaoundé/
Cameroun, Fr. 1'550'000.
Proposition no 32/78

L'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) est un établissement d'enseignement post-universitaire situé à Yaoundé au Cameroun. Il a comme objectif de former, au moyen de cours de deux ans, des spécialistes africains des relations internationales dans les domaines économique, juridique et politique. L'IRIC dispense également des cours d'une année s'adressant à des diplomates déjà en fonction voulant se recycler.

Le montant demandé dans cette proposition de crédit est destiné à couvrir pour une durée de 3 ans les frais de 4 coopérants suisses (3 enseignants et une bibliothécaire), de bourses pour étudiants africains, d'achat de livres pour la bibliothèque etc. La formation de professeurs africains sera assurée par l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève (IUHEI) qui d'ailleurs est chargé de la gestion du projet du côté suisse.

A l'heure où les Etats africains coopèrent de plus en plus avec les autres pays au niveau régional et international, la formation dispensée à l'IRIC correspond à un besoin urgent. Elle ne profite d'ailleurs pas seulement au Cameroun, mais à plusieurs autres pays africains de la région, l'IRIC ayant une vocation régionale.

1. CADRE GENERAL

A l'heure où les Etats Africains ont à s'insérer toujours plus dans un système régional et international en transformation, une transformation sur laquelle d'ailleurs ces Etats doivent avoir leur mot à dire, il est évident qu'il leur faut pouvoir disposer d'un nombre suffisant de spécialistes en relations internationales ainsi que de centres de recherche indépendants. En effet, en Afrique même, la nécessité d'une coopération accrue entre Etats indépendants est incontestée. Les initiatives lancées dans ce but ces dernières années notamment en Afrique Occidentale le prouvent.

D'autre part, les Etats Africains sont engagés également dans les négociations avec les pays industrialisés dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

La formation de cadres capables de dominer tous les aspects (politiques, juridiques, économiques etc.) des relations internationales tant à l'échelle régionale que mondiale s'impose donc de plus en plus.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Rappel des buts de l'IRIC

L'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) est un institut de formation et de recherche dans le domaine des relations internationales, créé en 1971 par le Cameroun avec le concours d'organismes et d'institutions étrangers dont en particulier la Coopération Technique Suisse. C'est un Institut post-grade, bilingue, dont le caractère est international. Il est rattaché à l'Université fédérale du Cameroun, mais son caractère autonome est reconnu. Il a pour but :

- de contribuer à la formation de cadres spécialisés en relations internationales;
- de servir de centre de recherches dans le domaine des relations internationales.

2.2. Evolution de l'IRIC dans la phase 2 (1975/76 et 1976/77)

2.2.1. Programme d'enseignement

Celui-ci comprend actuellement un programme de 3e cycle (2 ans) ainsi qu'un programme de formation diplomatique (1 an).

Le programme de 3e cycle a pour but de donner aux licenciés admis à l'IRIC une formation dans le domaine des relations internationales et cela en tenant compte du contexte africain, ce qui est fait en première année d'études. La deuxième année

- 2 -

est consacrée à l'initiation à la recherche. Le travail s'y fait en séminaires et est suivi de l'élaboration d'un mémoire de diplôme, soutenu publiquement à la fin de l'année. Grâce à un effort considérable de la part des étudiants et une collaboration suivie de la part des professeurs, le niveau général de ces mémoires est bon. Certains d'entre eux constituent même une contribution scientifique originale dans les domaines des relations internationales, et leurs auteurs devraient avoir la possibilité de poursuivre des études de doctorat.

Le programme de formation diplomatique (stage diplomatique) suit en principe le programme de la première année du 3^e cycle. Il semble que pour les jeunes diplomates sortis pour la plupart des écoles nationales d'administration ce recyclage théorique dans une large gamme de disciplines constitue une expérience très utile.

Un complément important de la formation donnée à l'IRIC est offert par la Fondation Allemande pour le Développement International (DSE) qui organise chaque année pour les étudiants et stagiaires de l'IRIC un programme destiné à de futurs attachés commerciaux. Ce programme comprend une série de trois semaines de cours et de séminaires à Yaoundé et un voyage d'études de quatre semaines en Europe. Il est orienté essentiellement vers des problèmes pratiques du commerce international et de la promotion des exportations des pays africains.

Le stage consulaire (4 mois) a dû être supprimé faute de ressources financières (fin du financement par la Dotation Carnegie).

2.2.2. Conférences et séminaires

A la rentrée en 1973, 1974 et 1975, des séminaires internationaux ont été organisés à l'IRIC. Ils ont porté respectivement sur le rôle international des universités africaines, sur les organisations régionales en Afrique et sur la formation économique des diplomates africains.

En novembre 1977 a eu lieu à l'IRIC un séminaire sur le droit international humanitaire en Afrique, organisé conjointement avec l'Institut Henry Dunant. Le séminaire était destiné aux représentants des ministères des affaires étrangères et des forces armées des pays africains. Ce dernier séminaire a eu un grand retentissement.

2.2.3. Recherches et Publications

Ce domaine constitue le point faible de l'IRIC. Depuis la création de l'IRIC, aucune recherche sérieuse n'a été menée à chef. Les publications se sont par ailleurs limitées à des rapports de conférence. Un programme de recherche portant sur le nouvel ordre économique international a été adopté l'année dernière par le conseil des professeurs et sa réalisation vient tout juste de commencer.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette situation. En premier lieu, il faut mentionner l'effort que les professeurs, trop peu nombreux jusqu'à l'année dernière, ont dû fournir pour assurer un enseignement de qualité adapté à des réalités qu'ils ne connaissent pas et guider les étudiants dans leurs recherches et cela dans une institution toute jeune et sans tradition académique. Deuxièmement, la bibliothèque ne permet pas encore d'entreprendre une recherche sérieuse dans aucune des disciplines enseignées à l'IRIC. Il est également notoire qu'il est pratiquement impossible de se procurer en Afrique, à Yaoundé ou ailleurs, une documentation sur les problèmes africains et qu'il faut aller la chercher dans les grands centres d'Europe ou d'Amérique. Sans aucun doute, la recherche à l'IRIC se développera, mais cela se fera lentement.

2.2.4. Bibliothèque

Elle compte actuellement environ 3.500 volumes, achetés avec les fonds de la DDA. Les fonds permettent d'acquérir environ 400 livres par an. L'IRIC dispose ainsi actuellement d'un instrument d'enseignement valable. Le catalogue des matières est bien élaboré. La sélection des livres commandés a été rigoureuse, ce qui fait que les livres de base sont disponibles.

La situation du centre de documentation attaché à la bibliothèque est moins satisfaisante du fait de la difficulté de se procurer des documents auprès de gouvernements et d'institutions africains et non-africains.

2.2.5. Contacts avec d'autres institutions africaines

Les contacts avec d'autres institutions africaines de caractère similaire ne se sont guère développés au cours des dernières années. Cela est certainement une des conséquences de la vacance prolongée du poste de directeur; le Ministère des Affaires Etrangères contrôle d'autre part d'assez près les contacts extérieurs de l'IRIC et ne les facilite de ce

fait pas toujours. Il faut également tenir compte du fait que malgré les apparences, les contacts intraafricains sont beaucoup plus difficiles à développer que ceux avec les pays et les institutions extra-africains. Il faut noter ici que néanmoins, l'IRIC et le Diplomacy Training Programme (DTP) de l'Université de Nairobi ont eu des contacts réguliers.

2.2.6. Direction et Administration

Le premier directeur de l'IRIC a été M. Ndam NJOYA qui, en juillet 1975, a été appelé au poste de Vice-Ministre des Affaires Etrangères. Entre juillet 1975 et avril 1977, l'IRIC s'est trouvé sans directeur. Aucune mesure n'ayant été prise formellement pour assumer l'intérim, la direction a été assumée conjointement par le secrétaire général, M. S. Fonderson, (camérounais), et le directeur des études, M. L. Dembinski (coopérant suisse), agissant sous la responsabilité de M. Ndam NJOYA. Cet arrangement a permis d'assurer le fonctionnement régulier de l'Institut, mais il n'a pas été possible de poursuivre certaines tâches importantes, en particulier la consolidation de la situation de l'Institut et son développement. Ainsi, l'homologation du diplôme de l'IRIC par l'Université, le développement de contacts extérieurs, la recherche d'appui financiers étrangers permettant de financer des bourses pour étudiants non-camérounais n'a pas été entreprise. L'absence de toute autorité directoriale a eu également pour conséquence que la situation financière de l'IRIC s'est détériorée. Ce qui a eu des conséquences sur la gestion des comptes qui n'ont plus été tenus de façon régulière.

Un nouveau directeur a été nommé en septembre 1976. Il est entré en fonction en avril 1977. Il s'agit de M. Joseph OWONA, agrégé en droit public. M. Owona s'est d'emblée attelé à toute une série de réformes dont il a déjà pu mener certaines à bien. La gestion des fonds non-camérounais a ainsi été révisée et donne désormais satisfaction.

2.2.7. Corps enseignant

Jusqu'en juin, le corps enseignant permanent de l'IRIC a été composé de deux professeurs mis à la disposition par la DDA (M. JALLOH et M. DEMBINSKI) et d'un professeur français. A partir de la rentrée en 1976, la situation s'est nettement améliorée, grâce au recrutement par l'IUHEI sur les fonds de la DDA d'un économiste en la personne de M. BRUGGER, de la mise à la disposition de l'IRIC par la Coopération française d'un chargé de cours en relations internationales et du recrutement d'un chargé de cours camérounais.

- 5 -

En outre, il y a un certain nombre de vacataires venant de l'Université de Yaoundé et de professeurs-visiteurs étrangers qui collaborent aux tâches de l'enseignement.

2.2.8. Corps étudiant

Au cours de chacune des quatre premières années d'existence de l'IRIC, le nombre total des étudiants et stagiaires a été d'environ 65 par an, repartis comme suit: une vingtaine en 3e cycle (dix par année d'études), une dizaine en stage diplomatique et une trentaine en stage consulaire. Les ressortissants camerounais ont constitué environ un tiers des effectifs (dix en 3e cycle et dix en stage consulaire, le stage diplomatique étant ouvert uniquement aux non-camerounais).

La situation a quelque peu changé au cours de la dernière année académique. Suite à la suspension du stage consulaire l'effectif total s'est élevé à 39 personnes: 17 en première année du 3e cycle, 10 en deuxième année et 12 en stage diplomatique. Les Camerounais étaient au nombre de 18 (14 en première année et 4 en deuxième) et les 20 étrangers provenaient de dix pays francophones et de quatre pays anglophones.

2.3. Programme d'activités de l'IRIC pour la phase III (1977/78, 1978/79, 1979/80)

2.3.1. Objectifs

Pendant les trois prochaines années, il s'agit avant tout pour l'IRIC de consolider l'acquis; les programmes d'enseignement seront maintenus et les programmes de recherche entrepris seront développés. Il est prévu que comme les années précédentes, un séminaire spécial soit organisé chaque année. Enfin le directeur de l'IRIC projette de créer un "cycle attachés affaires étrangères", ainsi qu'un "centre droits de l'homme".

Il s'agit en outre de préparer la relève des coopérants suisses (enseignants et bibliothécaire).

2.3.2. Moyens prévus pour la réalisation du programme d'activités et contribution spécifique de la DDA

Les moyens mis à disposition par la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire, devront être d'un ordre de grandeur équivalent à ceux des années précédentes. La DDA devrait ainsi continuer de prendre à sa charge les traitements du directeur des études et de deux professeurs, ainsi que celui d'un bibliothécaire. Il conviendrait aussi qu'elle finance modestement les échanges temporaires entre l'IRIC et l'IUHEI. Elle devrait fournir à nouveau un certain montant devant servir à financer des bourses d'études destinées avant tout à des étudiants non-camerounais. Les sommes allouées ces dernières années à la recherche et aux contacts avec d'autres institutions africaines devraient être maintenus. Il faut ajouter que cette année, il a été convenu que la Coopération au développement prenne à sa charge les frais de séjour à Genève des participants au programme de la Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung.

En outre, il est important de prévoir la relève des coopérants suisses. A cet effet, 3 bourses pour des études post-grades ont été offertes à des étudiants de l'IRIC pour l'année universitaire 1978/79. En cas de besoin, de bourses supplémentaires pourront être accordées. Les frais correspondants sont à la charge du Département de l'Intérieur. Par contre, les deux bourses prévues pour la formation d'un bibliothécaire sont à imputer au budget établi ci-après. Il en est de même en ce qui concerne les frais d'un stage à l'IUHEI prévu pour le comptable de l'IRIC.

- 7 -

3. BUDGET POUR 3 ans (1.10.77 - 30.9.80)

10 <u>Frais de Personnel</u> 4 coopérants	frs.	885'000.--
pour 31 mois, les frais pour 5 mois étant à la charge de la phase 2		
30 <u>Bourses</u>		
- 10 bourses (pendant 3 ans) pour étudiants IRIC		238'000.--
- stage en Suisse pour comptable IRIC		10'000.--
- 2 bourses pendant 2 ans pour études de bibliothécaire		60'000.--
- contribution frais programme voyages Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung		30'000.--
		388
40 <u>Achat de matériel</u>		
livres pour la bibliothèque		77'000.--
70 <u>Frais de fonctionnement</u>		
- Recherches (documentation, publications etc.)		50'000.--
- contacts avec d'autres institutions et séminaires		50'000.--
80 <u>Frais d'Administration</u>		
contribution aux frais de gestion de la régie (IUHEI)		100'000.--
T o t a l	frs.	1'550'000.--
		=====

4. FINANCEMENT

Le budget indiqué sous 3 est entièrement à la charge de la DDA.

La contribution du Camérout qui couvre les frais généraux de l'IRIC ainsi que certains frais de construction et d'équipement est à peu près de la même importance que celle de la DDA.

Il faut y ajouter les contributions de la République Fédérale d'Allemagne (stages/ bourses) et de la France (financement d'un professeur).

5. APPRECIATION

Comme il a été dit au début de cette proposition, la formation de spécialistes des relations internationales devient de plus en plus importante pour les pays en voie de développement et particulièrement pour l'Afrique qui accuse un retard assez considérable dans ce domaine.

Le message du 23 novembre 1977 adressé aux Chambres confirme indirectement ce point de vue en montrant toute l'importance qu'ont pour les pays en développement - à côté des projets tendant à augmenter directement la production ou à satisfaire les besoins essentiels de la population - les relations politiques et économiques notamment avec les pays industrialisés (voir chapitres 221 et 243).

Notre contribution, qui a d'ailleurs un rayonnement dépassant largement le pays hôte de l'IRIC, paraît de ce fait justifié.

6. AVIS

Selon la régie, l'IRIC obtient de plus en plus de très bons résultats. Les meilleurs des travaux de diplômés se comparent aisément, si ce n'est favorablement aux travaux de diplômés de l'IUHEI. Ce dernier recommande donc la continuation de notre appui au projet.

Notre coordinateur à Yaoundé, M. A. Bisaz, est également en faveur de cette continuation.

7. PROPOSITION

Vu ce qui précède, nous proposons à la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire d'accorder la somme de

Fr. 1'550'000.--
=====

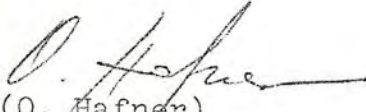
pour l'Institut des Relations Internationales à Yaoundé /Cameroun.

Les engagements se feront à la charge du crédit de programme pour la coopération au développement et l'aide humanitaire de 240 millions de francs selon l'AF du 10 mars 1977. Les paiements résultant de ces engagements seront imputés à l'article budgétaire no 202.493.01.

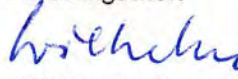
Beantragter Kredit: Fr. 1'550'000.---

Antrag Nr.: 32/78

Der Sektionschef:


(O. Hafner)

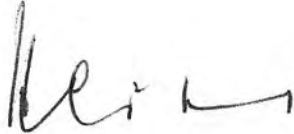
Der Abteilungschef:


(R. Wilhelm)

ENTSCHEID

über eine Massnahme der
technischen Zusammenarbeit

Direktion für
Entwicklungszusammenarbeit
und humanitäre Hilfe (DEH):



Bern, 20 AVR. 1978

Eidg. Politisches Departement (EPD):

Bern,

21.4.78

 sig Hubert

Eidg. Finanz- und Zolldepartement (EFZD):

Bern,

25.4.78

 sig Bieri

NB: Gemäss Verordnung über die internationale Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe vom 12. Dezember 1977.

Für Kredite bis Fr. 999'999.-; Unterschrift DEH

Für Kredite von Fr. 1 Mio bis Fr. 4'999'999.-; Unterschrift DEH, EPD, EFZD

Für Kredite ab Fr. 5 Mio; Antrag an Bundesrat